

Intitulé du métier	Agent (e) de contrôle d'assainissement	
Situation administrative	Filière	technique
	Catégorie	Groupe 3 (CDD 3 mois)
	Cadre d'emploi	Technicien
Rattachement hiérarchique	Responsable Exploitation	
Définition de la fonction	Contrôler et instruire les dossiers relatifs à la conformité aux règlements des dispositifs d'assainissement autonomes et collectifs et des branchements des usagers sur le réseau collectif.	
Missions et Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les diagnostics des installations d'ANC existantes (contrôle du bon fonctionnement) - Réaliser les diagnostics de conformité des raccordements au réseau, - Réaliser les diagnostics de vente, - Instruire les demandes de construction ou de réhabilitation de dispositifs d'ANC, - Effectuer les contrôles de réalisation de travaux, rédiger les certificats de conformité, les recommandations et les réponses aux réclamations, - Assurer la mise à jour des informations du SIG, et du logiciel YPRESIA <p>Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service public</p>	
Relations fonctionnelles	Collaboration avec les agents du service de l'assainissement et du pôle administratif, et plus largement les agents de la communauté ainsi que des services de l'urbanisme, Relations directes avec les usagers,	
Contraintes du poste	Déplacements liés aux visites de terrain, (permis B obligatoire) Partition entre le terrain et le bureau,	
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances et expériences <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise des aspects techniques de l'assainissement Connaissance de l'ANC (dimensionnement, hydraulique, contrôle, pédologie, choix d'une filière agréée, ...) Maîtrise de l'informatique (traitement de texte, tableur, logiciels dédiés, SIG, ...) • Qualité comportementales professionnelles <ul style="list-style-type: none"> Capacité d'organisation, bon relationnel avec les usagers, disponibilité, dynamisme, initiative, esprit d'équipe, capacité d'analyse, réactivité, méthode, qualités d'expression écrite et orale, dispositions pour le travail de terrain 	
	Poste à pourvoir le :	Dès que possible